

# PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 29.04.2016

L'an deux mil quinze, le vingt-neuf avril à 20 heures 30 se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune Les Barils, sous la présidence de *M. Philippe OBADIA, Maire Les Barils*, dûment convoqués.

**Présents :** MM. Patrick PAUCHET, Patrick JOUBERT, Alain BRUNET, Gilles MARTIN, Hubert PRIVÉ, Alain RATTIER, Bruno TRIBOY, Mauricette VERHULST-VUILLEMIN

**Absente excusée:** Michèle POTIER

**Secrétaire de séance :** Mauricette Verhulst-Vuillemin

M. le Maire ouvre son 20ème conseil.

Ordre du jour :

Approbation du dernier compte rendu

**Délibérations:**

- Demande d'aide financière d'un habitant
- Participations scolaires émanant des écoles de Bourth et de St Nicolas de Verneuil sur Avre
- Avis du Conseil Municipal sur le projet d'implantation d'éoliennes sur le territoire de Droisy

**Autres sujets :**

- Bilan sur les locations de la salle Maurice Durey
- Compte-rendu de la réunion de lancement du PLU du 20 avril 2016
- Compte-rendu de la rencontre des maires avec la brigade de gendarmerie de Verneuil du 28 avril
- Projet de campagne de stérilisation des chats errants
- Fêtes et évènements à venir : dates et modalités

Questions diverses :

M. le Maire ouvre la séance en annonçant avec regret le décès de Katy Seulin survenu jeudi 28 avril. Il précise, qu'après avoir rencontré son mari, les habitants de la commune seront informés de la date et lieu des obsèques par la distribution d'une information de la mairie. Une composition florale sera offerte.

M. le Maire demande de rattacher à l'ordre du jour le sujet suivant :

**Choix de l'entreprise pour le remplacement des 2 fenêtres du secrétariat de la mairie.** Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents donne son autorisation.

## **CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LE REMPLACEMENT DES 2 FENETRES DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE**

Il est présenté les 2 nouveaux devis et il est rappelé le devis de la Ste SOLABAIE reçu antérieurement Pose en PVC et en rénovation.

- Entreprise DECLERCQ : 1 619.24 € HT
- Entreprise ROUSSEAU : 1 430.00 € HT
- Entreprise SOLABAIE : 1 701.18 € HT

**Après discussion et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,**

- **DECIDE** de retenir l'offre de l'entreprise ROUSSEAU la mieux disante d'un montant de 1 430.00 € HT.
- **DIT** que les crédits nécessaires au paiement de cette dépense sont inscrits au budget communal 2016.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer le devis.

## **DEMANDE D'AIDE FINANCIERE D'UN HABITANT**

M. le Maire présente une demande d'aide ponctuelle émanant des services sociaux de Verneuil sur Avre pour un habitant de notre commune rencontrant des difficultés financières pour le paiement d'une facture afférente aux charges de la vie courante.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents**

- **DECIDE** de lui accorder une aide financière ponctuelle d'un montant de 500 €.

Il lui sera proposé de rencontrer l'Association des familles de Verneuil pour également lui apporter son soutien.

#### **PARTICIPATIONS SCOLAIRES EMANANT DES ECOLES DE BOURTH ET DE ST NICOLAS DE VERNEUIL SUR AVRE**

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que chaque année, une participation aux frais de fonctionnement des classes des écoles publiques et privées est demandée aux Communes qui ne disposent pas d'écoles publiques.

Il fait part de la demande de participation pour l'année scolaire 2015-2016

De L'Ecole St Nicolas de Verneuil sur Avre en rappelant le coût par élève :

**-Maternelle : 1751.61 €**

**-Primaire : 516.44 €**

Le nombre d'élèves pour l'année scolaire 2015-2016 est 3 en maternelle et de 6 en primaire. Le coût total s'élève à **8 353.47 €**.

Entendu l'exposé de M. le Maire,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité**

**\*DECIDE** de participer aux frais de fonctionnement de l'école St Nicolas pour le montant demandé soit **8 353.47 €**.

Il fait part de la demande de participation pour l'année scolaire 2015-2016 de M. le Maire de Bourth aux frais de fonctionnement de leur groupe scolaire pour deux enfants de notre commune fréquentant la maternelle durant la scolarité 2015-2016 en rappelant le coût par élève :

**-Maternelle 1 538.79 €**

**-Primaire : 760.69 €**

**participation repas : 411.40 €**

2 enfants sont scolarisés en maternelle soit un coût total de **3 488.98 €**

Entendu l'exposé de M. le Maire,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité**

**\*DECIDE** de participer aux frais de fonctionnement de l'école de Bourth pour le montant demandé soit **3 488.98 €**.

#### **Avis du Conseil Municipal sur le projet d'implantation d'éoliennes sur le territoire de Droisy**

Vu l'exposé de M. le Maire,

Considérant que M. le Préfet a demandé l'avis du conseil municipal des communes adhérentes à la Communauté de Communes du Pays de Verneuil,

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité**

**-DECIDE** de soutenir les Maires de Breux sur Avre et d'Acon en émettant un avis défavorable au projet d'implantation d'éolienne sur le territoire de Droisy.

#### **Bilan des locations de la salle Maurice Durey**

M. le Maire fait part que la salle se loue très bien mais qu'il faut préserver la tranquillité des riverains.

Il propose d'installer un régulateur de son afin d'éviter les nuisances sonores.

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve ce projet. Des devis seront demandés.

#### **Compte-rendu de la réunion de lancement du PLU du 20 avril 2016**

M. le Maire rend compte de la 1ere réunion de lancement du PLU avec le cabinet en charge de son élaboration qui s'est tenue le 20 avril dernier.

Il a été indiqué l'importance du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) sur son contenu tout en respectant les lois environnementales.

Les Procès-verbaux seront affichés et diffusés sur le site de la commune.

Un diagnostic agricole avec les exploitants agricoles sera effectué vendredi 20 mai prochain.

Une réunion de présentation du diagnostic avec les Personnes Publiques associées est prévue le vendredi 17 juin. Le démarrage de la phase PADD est fixé en juillet.

Il est créé la commission urbanisme constituée de MM. Philippe OBADIA, Patrick PAUCHET, Patrick JOUBERT, Alain RATTIER

### **Compte-rendu de la rencontre des maires avec la brigade de gendarmerie de Verneuil du 28 avril**

M. le Maire rend compte de cette rencontre avec les gendarmes. Globalement, la délinquance s'est stabilisée mais subsistent une recrudescence de vols dans les abris de jardin.

A noter un certain nombre d'agressions physiques et sexuelles majoritairement intrafamiliales surtout liées à l'alcool et aux stupéfiants. Grâce aux campagnes gouvernementales, les victimes osent davantage dénoncer leurs agresseurs.

### **Projet de campagne de stérilisation des chats errants**

Il est fait part que le Maire peut, par arrêté, à son initiative ou à la demande d'une association de protection des animaux faire procéder à la capture des chats non identifiés sans propriétaire vivant dans des lieux publics de la commune afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification.

Pour éviter une propagation, il est décidé de demander au chenil de l'Arche du Mazurier de Rohaire pour lequel la commune est adhérente, de procéder à la capture des chats errants afin de les stériliser.

### **Fêtes, événements et commémorations**

- **8 mai** : Commémoration victoire 1945
- **12 mai** : Premier marché nocturne.
- **26 juin** : Balade pédestre avec pique-nique. Rdv à 9 heures à la Maison des Barils.
- **26 juin** : Apéritif dans le Verger des Barils avec les habitants de la Prairie. (aménagement éventuels du terrain).
- **10 juillet** : Fête de la voie verte.
- **14 juillet** : Cérémonie au Monument aux morts puis cocktail. Après-midi et soir : Marché nocturne.
- **20 et 21 août** : Fête communale.
- **11 septembre** : Intervillages.
- **17- 18 septembre** : Journées du Patrimoine.

### **Questions diverses**

1- M. le Maire fait part qu'il a rencontré M. Fried confirmant la donation à la commune de son terrain situé à la Forêt. Nous devons prendre contact avec son notaire.

2- Bruno Triboy suggère que la commune investisse dans un karcher. Des devis seront demandés.

3- Hubert Privé précise qu'il faudra penser au remplacement de Katy Seulin dans les commissions communales et la commission thématique de la communauté de communes.

**L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 22H50.**

**Prochain conseil le vendredi 10 Juin 2016 à 20h.**

Affiché le 6 / 05 /2016